

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 54

LEVIS — MARS 1948

No 3

RECHERCHES HISTORIQUES

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 54

LEVIS — MARS 1948

No 3

LETTRES DU R. P. ERIC AUDETTE, CHARTREUX

Dans son *Dictionnaire biographique du clergé canadien* (4^e supplément, p. 10), l'abbé J.-B.-A. Allaire donne les maigres renseignements suivants sur le Père Eric Audette:

"Audet, Révd. Père Eric, né dans la province de Québec, entra chez les Chartreux en Europe et fut ordonné prêtre. Décédé à Naples, en Italie, en juillet 1913."

Le Père Eric Audette dont il est question ici était né à Québec, du mariage de Georges-Siméon Audette, négociant, qui fut conseiller de ville, et de Léocadie-Rosalie Marcoux. Le Père Audette était le frère de l'honorable juge Arthur Audette, de la Cour de l'Échiquier, et de la Révérende Mère Marie de la Providence, du monastère des Ursulines de Québec, tous deux décédés.

Les lettres du futur Père Audette intéresseront sûrement ceux qui ont eu l'avantage de connaître cette respectable famille Audette.

J. B.

Paris, 6 Décembre 1875

Stat Crux, dum volbitur Orbis

Bien chère Mère,

Depuis quelques jours déjà j'aurais du et désiré vous écrire, j'eusse ainsi plus promptement donné satisfaction à

un besoin pressant de mon coeur et rempli la promesse que je vous fis à mon départ. Des évènements incontrôlables m'ont seuls empêché de m'acquitter de cette double obligation.

Je veux dès l'abord, bien chère Mère, calmer les inquiétudes qu'a suscitées dans votre coeur maternel cette traversée de l'Océan. Laissez-moi vous assurer qu'elle a été exempte de tout péril: Dieu a ainsi exaucé les bonnes prières que vous lui avez adressées en ma faveur, vous et tous les membres de la famille. Parti le 20 Nov. sur les dix heures et demie, je n'ai mis pied à Liverpool que le 2 Décembre au soir sur les 4 heures. Pendant ces 12 jours que tous trouvaient un peu longs, le Ciel s'est montré fort peu prodigue de son soleil qui ne nous est apparu que 4 ou 5 fois. Sans avoir essuyé de tempêtes, le vaisseau a constamment eu à lutter contre une vague contraire que soulevait un violent vent de nord-ouest. Les matelots seuls, à peu d'exceptions près, se pouvaient réjouir de cette mer agitée qui avait la complaisance de leur laver le pont depuis le matin jusqu'au soir. Nous avons eu ça et là de petits ouragans de neige, de grêle et de pluie.

Mon premier projet était de vous adresser quelques mots de Liverpool le soir même de mon arrivée. Je comptais sur quelques heures de repos dans cette ville, mais j'appris que les chars laissaient la cité à 4 hrs. 30 m. en destination pour la Capitale. Je pus voir quelques grandes rues de Liverpool, une foule incalculable de voitures de commerce, une multitude innombrable de gens empressés, des édifices à perte de vue, des navires jusqu'au centre même de la ville où ils se rendent par les immenses canaux construits à cet effet; je pus voir tout cela dans un instant mais je ne pouvais vous écrire assez tôt pour que ma lettre vous arrivât par la malle du jour: le vaisseau conducteur de la malle laissait Liverpool quelques minutes après.

Arrivé à Londres sur les 10 heures et demie, je me pus rendre à l'hôtel, où je passai la nuit à me chauffer à ma grille, ne pouvant clore l'oeil. Le lendemain matin, après avoir fait tous mes exercices religieux de la journée, je rencontrai le jeune W. Poston de Québec, compagnon de voya-

ge sur le Scandinavien et déjà mon ami, malgré la différence de nos idées religieuses. C'est un parfait gentilhomme, et ma conviction est que ce jeune protestant embrasserait assez facilement le Catholicisme. C'est une belle âme, et je la recommande à vos prières, comme je ne manquerai pas de le faire chez mes confrères de la Grande Chartreuse. Je pris le déjeuner et le dîner chez lui et nous passâmes, un peu à mon regret, le jour à visiter Londres. Je savais déjà que Londres fut la plus grande ville du monde, mais mon imagination ne m'avait jamais pu donner la moindre apparence de la réalité. C'est une ville gigantesque, colossale, prodigieuse. Les édifices sont immenses, superbes à l'extérieur, d'une richesse incroyable à l'intérieur; les rues malgré leur largeur, sont littéralement encombrées, soit par les piétons, soit par les wagons de commerce ou les voitures omnibus, soit par celle des particuliers. Pour traverser une rue, j'ai du plus d'une fois m'adresser aux hommes de police, qui me prenant sous leur protection, me rendaient de l'autre côté sain et sauf. Supposez un cercle dont le diamètre compte 12 milles, mettez dans ce cercle toute la population de la puissance du Canada et regardez ces 5 millions dans une telle enceinte qui est relativement peu grande: telle est Londres. J'ai vu les anciens et nouveaux palais royaux, les édifices du Parlement, les grandes églises telles que St Paul; les plus grandes maisons de commerce, les banques, les demeures de la noblesse, les maisons des membres de la famille royale; j'ai vu bien d'autres objets de curiosités tels que l'abbaye de Westminster qui est admirable, et je n'ai parcouru qu'une soixantaine de milles dans cette cité. J'ai fait cette distance tantôt à pied, tantôt en voiture et tantôt dans les chars qui nous promènent dans les rues moins considérables de Londres, et cela en passant à la hauteur des cheminées; c'est d'un très joli effet. Mais je ne pus chasser une idée de tristesse qui m'accompagnait toujours, et je la communiquai plus d'une fois à mon compagnon. Je voyais avec peine tant de soin pour les affaires purement temporelles, tant de richesse pour une demeure qui ne doit être habitée que quelques années, tant d'activité pour acquérir une fortune qu'il faudra abandonner dans quelques jours, tant d'empresse-

ment à servir un maître qui ne peut donner que ce qui est passager; je ne pouvais comprendre que des créatures sorties des mains de Dieu pussent oublier qu'elles sont faites par lui et pour lui; je ne pouvais m'expliquer que les hommes attachassent autant de prix à satisfaire le corps et missent aussi peu d'importance pour ce qui regarde les besoins de l'âme, et le développement des facultés intellectuelles. Que je trouve Dieu infini dans sa patience!

Dans le cours de la journée je me rendis à la Banque d'Écosse où je devais présenter un billet d'échange pour la valeur de \$200. Je fus excessivement surpris quand je connus les règlements de la Banque, et qu'il me fallut passer par toutes les formalités requises avant d'avoir la somme ci-dessus mentionnée. Il fallait leur donner le billet, attendre un jour pour savoir s'il serait accepté, leur donner trois jours à vue, puis trois jours de grâce. Toutes ces formalités m'obligeaient à un séjour prolongé à Londres, idée que je ne pouvais supporter. D'ailleurs j'allais être seul puisque mon ami se devait rendre chez sa mère, et j'étais loin des églises catholiques, tout cela me décida à prendre la route de Paris. Avant de quitter Londres je pris des précautions pour que mon argent vint me retrouver à Paris; le jeune Poston se chargea de toutes ces transactions et je le quittai vendredi soir avec la promesse qu'il m'enverrait mes \$200. dès que la Banque les lui remettrait. C'est un service incalculable et pour lequel je lui suis bien reconnaissant.

Je suis donc à Paris depuis samedi soir, avec la triste perspective d'y passer une dizaine de jours; mais que la volonté de Dieu se fasse! Je suis en relation avec les Messieurs des Missions étrangères, qui m'ont été introduit par l'Abbé Dallet que j'ai connu à Québec il y a quelques années. Ces Messieurs sont d'une politesse exquise; j'ai passé le Dimanche dans leur maison. Vous ne sauriez imaginer l'impression que l'on ressent à la vue de ces hommes, les uns revenus des missions, les autres se préparant à la lutte active, à la vue de ces prêtres qui n'aspirent qu'à mourir pour Jésus-Christ. Mon coeur à bondi d'envie à la pensée que ces 120 prêtres ou aspirants auraient le bonheur de subir le martyre; et si je savais que Dieu ne m'appelât pas à la vie contemplative,

je me consacrerai de tout coeur à évangéliser les pauvres infidèles. Du moins je veux qu'aucun jour ne se passe sans que j'adresse au Ciel les prières les plus ardentes pour le succès de cette sainte et heureuse maison. Mon coeur se plait, ma bien chère Mère, à entretenir la certitude que vous avez offert à Dieu, avec un coeur généreux, avec une résignation vraiment chrétienne, le sacrifice de votre enfant. Vous vous êtes dit, je l'ai entendu, je l'entends encore, vous vous êtes écriée avec le Saint homme Job: "Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a oté: que son saint nom soit béni!" Oui bien chère Mère, vos sentiments sont trop chrétiens, votre âme a trop conscience de ce qui est vrai pour que vous ne regardiez pas avec les yeux de la foi, le départ d'un de vos fils qui se voue tout entier au Seigneur; et l'amour des véritables richesses vous a engagée à saisir la part de mérites que vous avez occasion d'offrir dans cette circonstance. Sans doute votre coeur maternel a dû payer le tribut à la nature, vos yeux se sont mouillés de larmes amères comme celles qui ont baigné les paupières de votre enfant; mais les consolations que vous a suggérées la foi vous ont consolée. Vous avez su apprécier le sort de votre enfant, l'heureux partage qui lui est échu, le bonheur qui lui est réservé puisque le Seigneur vous l'enlève et le place dans son sanctuaire pour le bénir et l'invoquer jusqu'à la fin de ses jours. Tandis que trop d'hommes travaillent à s'établir sur cette terre mouvante, qu'ils se disputent quelque bien apparent ou quelque honneur frivole, votre enfant, ami privilégié du Seigneur, vivant déjà de la vie du ciel n'aura à louer et à glorifier, comme les anges, que le Roi du ciel et ses perfections infinies. Sa prière se prolongera ici bas autant que sa vie. Commencée au jour de sa consécration, elle ne cessera qu'à sa dernière heure, alors qu'apercevant dans la lumière Celui qu'il aura célébré dans la foi, il commencera à chanter avec les élus le cantique du triomphe suprême qui durera autant que l'éternité. Et, bien chère Mère, n'avez-vous pas quelques avantages à attendre du sacrifice que vous faites de votre enfant. Si votre fils est fidèle à sa vocation, quelle couronne pour celle qui lui aura donné le jour! Ne suis-je pas, bien chère Mère, ce gardien dont parle Isaïe et que le Seigneur place pour

protéger vous et la famille; ne suis-je pas cette sentinelle placée sur les murs de votre maison et qui criera nuit et jour? Je m'arrête, bien chère Mère, j'ai la certitude que vous estimez à sa juste valeur le sort de votre enfant. Ah! bien chère Mère, a distance ne produit pas l'oubli: depuis mon départ pas une heure ne se passe sans que je ne vous présente au Seigneur. Il en sera toujours ainsi, de votre côté priez, priez ardemment pour ma persévérance.

Recevez, bien chère Mère, les hommages respectueux et tendres de votre fils affectionné; dites à ma bonne grand' Maman que je ne l'oublie pas; embrassez pour moi Georges et sa famille, Ernest, Henriette, Rachel, Cordélia, Arthur, les petites Lia et Corinne; saluez de ma part les parents et amis etc.

Votre fils affectionné J. B. Éric Eccl.

Monastère de la Grande Chartreuse
20 Décembre 1875

Stat Crux, dum volbitur Orbis

Bien chère Mère,

Au moment de jeter un suprême adieu à ce monde que j'abandonne pour correspondre à l'appel que Dieu m'a fait entendre dans son infinie miséricorde, je croirais manquer à mes obligations de fils reconnaissant, si mes dernières paroles n'étaient pour celle qui m'a donné le jour.

Vous connaissez, bien chère Mère, les motifs qui ont pu m'engager à m'éloigner de vous, vous les avez approuvés, et étouffant avec les sentiments chrétiens dont vous êtes animée, cette tendresse maternelle qui se montrait rebelle, vous avez offert à Dieu l'enfant qu'il vous demandait. Ah! que ce bon Père saura bien vous récompenser du sacrifice que vous vous êtes imposée pour son amour!

Avant d'entrer dans ma profonde retraite, où je me veux ensevelir comme dans un tombeau pour y mourir à

moi-même et à mes passions, permettez-moi, bien chère Mère, de vous présenter mes plus sincères comme mes plus respectueux remerciements pour toutes les bontés dont j'ai été l'objet de votre part; souffrez que je me jette à vos genoux et que j'implore pardon pour toutes ces larmes que j'ai fait couler par mes égarements nombreux, pour tous ces déboires, ces inquiétudes dont j'ai été trop souvent la cause. La seule ressource qui me reste pour vous dédommager des peines, fatigues et autres soins, c'est à prière. Vous le savez, bien chère Mère, votre souvenir ne me laissera qu'avec la vie, et alors ce sera pour aller à ce *rendez-vous*, où tous nous devons rencontrer. Et ce sera dans quelques jours seulement!

Veillez être, bien chère Mère, l'interprète de mes sentiments auprès de cette bien aimée Grand'Maman, à qui je dois tant de reconnaissance pour ses nombreux services; auprès de ces bons et tendres frères Georges, Ernest, Arthur; auprès de ces complaisantes et aimantes soeurs Henriette, Rachel, Cordélia, Lia et Corinne. Remerciez-les en mon nom de toutes les bontés qu'ils m'ont prodiguées; mais n'oubliez pas surtout de leur demander pardon pour tous les mauvais exemples et scandales que je leur ai donnés; oubli pour les manières peu obligeantes dont je me suis servi souvent à leur égard.

Il me reste, bien chère Mère, à me recommander au bon souvenir de la famille dans ses ferventes prières. Sans la grâce de Dieu tout m'est impossible, avec son divin secours tout me sera possible. Priez donc ce bon Dieu qu'il me donne tout le courage dont j'ai besoin pour persévérer dans cette nouvelle vie, et soyez assurée que de mon côté, je saurai adresser à ce bon Maître mes humbles prières pour qu'il vous accorde les différentes vertus dont vous avez besoin pour remplir les différents états où il vous a appelés ou dans lesquels il vous appellera.

Adieu donc, bien chère Mère, au revoir dans ces éternelles régions où nous nous rencontrerons et reconnaitrons, Au revoir mes bien-aimés frères et soeurs que je n'oublierai jamais; au revoir bonne Grand'Maman qui avez eu tant de complaisances pour moi; adieu au revoir dans ce *rendez-vous*

que je vous donne! Plaise à Dieu qu'aucun de vous n'y manque!

Mes meilleurs amitiés et bons souhaits aux Religieuses, aux oncles, tantes, cousins et cousines. Saluez de ma part et dites adieu aux amis etc aux abbés etc, etc.

Je reste et resterai toujours, bien chère Mère,

Votre dévoué, reconnaissant et aimant fils

J. B. Eric postulant très humble
de la Grande Chartreuse.

Demain matin, 21 Décembre (six ans par conséquent après la mort de ce cher et tant regretté père) j'entre en retraite pour un mois; c'est la période du postulat. Je ferai, toujours grâce à Dieu, profession et prise d'habit le 21 janvier 1876. Vos prières pour ce jour? Et dans quatre ans je recevrai les saints ordres et ferai profession solennelle.

N.B.—J'ai retrouvé ici le Père Gérard, qui est mort au monde mais qui fait encore pénitence.

Paris 15 Décembre 1875

Stat Crux, dum volbitur Orbis

Mon bien cher Ernest,

La surprise, je le présume, sera le premier sentiment que tu éprouveras à l'ouverture de ce pli, tu seras étonné de ce que je puisse, à pareille date, t'adresser quelques mots de la Capitale. Mais tu le sais "l'homme propose et Dieu dispose". C'est là une parole bien profonde et bien vraie que Fénelon destinait à l'enseignement de tous, je la lui emprunte aujourd'hui parce qu'elle m'est d'une évidence et d'une application palpables.

Quand, en effet, je vous quittai pour prendre la route de la Grande Chartreuse, j'eus la présomption, tu te le rappelles, de me tracer un itinéraire. Dans sa suffisance, j'avais

arrêté que je passerais par tel endroit, que j'y séjournerais tel nombre de jours, puis que je toucherais, à telle date, ma dernière habitation. Mais j'avais compté sans la volonté du bon Dieu dont les projets ne s'accordaient pas avec les miens. Il a voulu, dans son infinie miséricorde, que mon chemin fut semé de quelques petites contrariétés; je l'en remercie et plaise au ciel que j'en aie profité selon les vues de ce *Bon Père*. Et voilà pourquoi je suis encore à Paris après onze jours d'attente; mais au moins je te puis assurer que je suis à la veille de mon départ. J'ai toujours attendu de Londres cet argent que l'on me devait envoyer, la maladie de mon ami jointe aux formalités de la Banque a été la cause matérielle de ce long retard. Mais comme le saint homme Job, nous devons tous pouvoir dire: "Si bona sucepimus, anala quae non sustineamus". Et comme dédommagement j'aurai ce soir le bonheur d'assister à un départ de missionnaires, je baiserais les pieds de ces témoins de l'Évangile dont quelques-uns certainement le scelleront de leur sang.

Les journées, après tout, se sont écoulées avec assez de rapidité. Après mes devoirs rendus à Dieu, je visitais un peu l'immense capitale, où il m'eût été facile de m'égarer si je n'avais eu d'aimables guides pour me conduire.

Paris doit être une des plus belles villes de l'univers: c'est une cité très étendue, et où l'on ne voit pas cette uniformité que l'on remarque à Londres. Les places publiques, les boulevards, vus dans la saison de l'été, doivent présenter l'aspect le plus charmant, cette double haie d'arbres peut produire l'illusion de la campagne. Ce n'est pas une ville marchande comme Londres: c'est une cité de promeneurs, de rentiers, etc., etc.

J'ai vu, mais pas avec cette satisfaction que je m'imaginai goûter il y a quelques années, ces édifices tant vantés, ces jardins si célèbres, ces objets de curiosité si recherchés, ces musées tant connus etc. J'ai parcouru l'immense palais des Tuileries (dont n'approche pas Buckingham) et dont une partie est détruite, grâce au pétrole des Communards; j'ai visité le Louvre dont l'extérieur est beaucoup plus riche que celui des Tuileries: l'architecture et la sculpture y sont beaucoup plus remarquables. Au musée des antiquités, tou-

jours au Louvre, après avoir admiré les chefs-d'oeuvre de Raphaël; de Rubens, Salvator Dych etc. de Michel Ange etc etc, je me suis arrêté, avec complaisance, devant ce fameux manuscrit que vient d'acquérir le musée. C'est une stèle d'un ancien roi de Palestine poursuivi et chassé par les Israélites, dont il raconte les combats. C'est une nouvelle preuve en faveur de la véracité du récit biblique, et devant laquelle se sont tus les journaux impis, malgré la joie publiquement manifestée de quelques feuilles catholiques. On y distingue parfaitement les caractères, malheureusement inintelligibles pour *un bien grand nombre*. J'ai vu l'antique cathédrale de Paris: je n'ai pas trouvé ce que je m'attendais à voir; j'ai visité l'église de la Magdeleine excessivement riche et dont l'extérieur annonce plutôt un théâtre qu'une église; la chapelle célèbre de Notre-Dame de Délivrance, l'église de la Nativité, l'église des Jésuites, celles de Ste Geneviève, de St Roch etc etc.

Les Invalides, le dôme et tombeau de Napoléon I, les boulevards, les places publiques, les édifices publics, l'Institut de France, le Collège de France, le Panthéon, l'exposition des Beaux-Arts, le palais de l'Industrie, la colonne Vendôme encore privée de sa statue; le Palais de Justice, les divers Ministères, les ruines de l'hôtel de ville, la statue équestre de Jeanne-d'arc (monument nouveau) etc etc etc ont été l'objet de plusieurs visites. J'ai assisté au Panorama ou Défense de Paris; Mr le Supérieur te pourra dire combien l'illusion est complète. J'allais oublié de mentionner une visite à la tombe des Martyrs de la Commune, dont il reste encore bien des traces. Malgré ces différentes courses dans Paris, il resterait encore une multitude d'objets à voir, j'y renonce très volontiers, je t'assure.

Je quitterai Paris, demain matin, en route pour Lyon et de là je me devrai rendre à la Grande Chartreuse. Dans quelques jours donc enfin, mon bien cher Ernest, je veux dire adieu au monde pour m'ensevelir à jamais et sans plus tarder, dans la solitude.

Plus que tout autre membre de la famille, tu es à même d'apprécier l'immense bienfait que Dieu me confère en m'appelant à cette vie contemplative, qui est le commencement

de cette vie de bonheur qui n'aura point de fin. Aussi compte-je sur toi spécialement pour m'aider à l'en remercier et lui demander que j'en bénéficie le plus qu'il m'est possible. Dans cette vie de silence et de méditation comme en tout autre état, il faut la grâce de Dieu; je la veux demander en union avec tes bonnes prières.

L'isolement, la distance, tu le sais, ne sauraient produire l'oubli. Tous les jours à toute heure de la journée, je promets d'offrir à Dieu pour vous tous, les prières les plus ardentés, d'appeler sur vos têtes les bénédictions les plus abondantes.

Accepte donc les meilleurs souhaits que je forme pour toi et salue bien cordialement pour moi Maman, Grand'Maman, Georges et sa famille, Henriette, Rachel, Cordélia, Arthur, (à qui je penserai particulièrement à l'époque de Noël) Lia et Corinne; les parents et amis; Mr le Supérieur et les prêtres du Séminaire, les abbés Godbout etc.

Ton frère affectionné qui ne t'oublie pas

J. B. Eric Audette Eccl.

LES PREMIÈRES CONCESSIONS DE TERRES À KAMOURASKA

Au grand Camouraska

24 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à NOËL PELLETIER (1676-1713), absent, Noël Pelletier (1654-1712), son père, stipulant pour lui, 8 arpents de front sur toute la profondeur, au Grand Camouraska, joignant au nord-est à (non indiqué) et au sorouest à Pierre Michault. Le 17 octobre 1713, le Sr Aubert du Forillon décharge Anne Thiboutot, veuve de Noël Pelletier fils, de 10 sols de rente foncière par chacun arpent. Celle-ci de-

mandait au seigneur de réduire les 8 arpents à la profondeur de 40 arpents, dans les terres à cause que le restant de la profondeur ne sont que roches infructueux.

30 juin 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à PIERRE MICHAU et Marie Ancelin, sa femme, de Camouraska, 12 arpents de front sur toute leur profondeur, à prendre leur borne du costé du nordest jusques à un petit ruisseau qui n'a point de nom et qui s'appellera dorenavant Boisverd ou Boisverdun neuf arpents; et d'autre costé, du costé du sud-ouest au ruisseau, savoir 3 arpents au dessus.

24 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à JEAN AYOT, de Camouraska, 5 X 30 arpents, joignant au nordest à (non indiqué) et au sorouest à Pierre Emond.

29 juillet 1694 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à Pierre Emond, de la Rivière-Ouelle, 6 X 30 arpents, joignant au nordest aux terres non concédées et au sorouest au ruisseau creux.

3 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à PHILIPPE ANSELIN, de Camouraska, absent, Pierre Michault, son nepveu acceptant pour luy, 6 X 30 arpents, au Grand Camouraska, joignant au nordest à Pierre Emond, et au sorouest à Pierre Champtal.

3 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à *Pierre Champtal* (mentionnée au répertoire, minute absente).

28 juillet 1700 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à JOSEPH PARADIS fils, absent, Pierre Paradis, son père, acceptant pour luy, 5½ arpents de front et plus s'il y a, au Grand Camouraska, sur 40 de profondeur, joignant au nordest Pierre Champtal, et au sorouest Jean Guionne-dit-Sansoucie.

7 juillet 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à RENE PELOURDE, de Camouraska, 6 X 30 arpents, joignant au nordest aux terres non concédées et au sorouest à Pierre Michau fils.

30 juin 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à PIERRE MICHAU fils, de Camouraska, 4 X

30 arpents, joignant à René Pelourdre (au nord-est) et à Pierre Fournier (au sud-ouest).

1er juillet 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à PIERRE FOURNIER (de Belleval), de Saint-Jean, I.O., 3 X 30 arpents, joignant au nord-est à Pierre Michau fils et au sorouest à (non indiqué).

10 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à LOUIS MARTIN, de St-Pierre, I.O., 4 X 30 arpents, joignant au nord-est au nommé (Pierre) Beau lieu et au sorouest à Gabriel Paradis.

27 mars 1710 (gr. Chambalon) — Cession, au moyen d'un échange, de Louis Martin, de St-Pierre, I.O., à François Martin, son frère, habitant du Grand Camouraska, d'une terre de 4 X 30 arpents, joignant au nord-est Philippe Ancelin, et au sorouest Jean Choret, au dit Louis Martin concédée le 10 janvier 1697 (gr. Chambalon), que François Martin a entre les mains, avec une maison de pièces sur pièces, couverte de roseau et un engard de pieux qu'il a construit dessus, avec environ de quoy semer 7 minots de bled de terre à la charrue.

7 août 1694 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à ROBERT PARADIS, 4 arpents de front sur toute leur profondeur, joignant à Jean Goulet et à Gabriel Paradis.

7 octobre 1696 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à PIERRE LEROY-DIT-DESJARDINS, tonnelier de St-Pierre, I.O., 4 arpents de front sur toute leur profondeur, joignant au nord-est Robert Paradis et au sorouest (non indiqué).

20 octobre 1696 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à GUILLAUME PARADIS FILS, de St-Pierre, I.O., 4 arpents de front sur toute sa profondeur, joignant au nord-est Pierre LeRoy-dit-Desjardins et au sorouest aux terres non concédées.

23 octobre 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à JEAN GOULET, de St-Pierre, I.O., 4 X 40 arpents, au Grand Camouraska, joignant au nord-est à Guillaume Paradis et au sorouest aux terres non concédées.

26 mars 1700 (gr. Chambalon) — Concession de M. de

la Chenaye à GUILLAUME PARADIS fils de feu Jacques Paradis, de l'île d'Orléans, 4 X 40 arpents, joignant au nord-est à Guillaume Paradis, et au sorouest aux terres non concédées, avec droit de pesche et de chasse — terre reprise de Jean Goulet, par abandon sous seing-privé le 16 mars 1700.

18 février 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à MATHURIN-(RÈNE) OUELLET, de la Rivière-Ouelle, 5 X 40 arpents, joignant au nord-est aux terres de la seigneurie, et au sorouest à un ruisseau qui est le dernier du petit Camouraska.

18 février 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à MATHURIN DUBÉ, de la Rivière-Ouelle, 5 X 40 arpents, joignant au nord-est Mathurin Ouellet et au sorouest aux terres non concédées.

28 avril 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à FRANÇOIS BOUCHARD, de la Bouteillerie, 5 X 40 arpents, joignant au nord-est au petit ruisseau et au sorouest aux terres non concédées.

16 juillet 1712 (gr. Chambalon) — Concession de M. Aubert du Forillon à GABRIEL BOUCHARD, de la Grande-Anse, 6 X 40 arpents, joignant au nord-est François Bouchard, son frère, et au sorouest aux terres non concédées, dont il jouy depuis environ 13 ans.

16 juillet 1712 (gr. Chambalon) — Vente de Gabriel Bouchard, de la Rivière-Ouelle, à FRANÇOIS TOUPIN, de la côte de Beaupré, paroisse du Château-Richer, de la terre précitée conformément à un acte d'accord entre François et Gabriel Bouchard, frères, sous seing-privé, en présence de Me de Reclene (sic), curé de la Rivière-Ouelle.

16 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à JEAN VAILLANCOURT, de la Ste-Famille, I.O., 3½ X 30 arpents, au Grand Camouraska, joignant au nord-est aux terres non concédées et au sorouest à Pierre Benoist.

11 août 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenaye à CHARLES MINVILLE, de la Rivière-Ouelle, 4 X 30 arpents, joignant à (non indiqué).

6 mai 1724 (dépôt au gr. Janneau) — Concession de

Louis-Joseph Morel, passée par Me Abel Michon, notaire,
à PIERRE ROY-DESJARDINS.

Au petit Camouraska

21 juillet 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenave à LOUIS DUBÉ, de la Rivière-Ouelle, 4 X 30 arpents, au petit Camouraska, joignant au nord-est à (non indiqué), et au sorouest à un petit ruisseau qui n'a point de nom qui est le plus proche de la Grande rivière.

24 janvier 1697 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenave à CHARLES PELLETIER (1679-1713), fils de Noël (1654-1712), ce dernier stipulant pour son fils absent, 5 X 30 arpents, au petit Camouraska, joignant au nord-est à Louis Dubé et au sorouest aux terres non concédées.

27 septembre 1702 (gr. Chambalon) — Concession de M. Aubert du Forillon à PIERRE BIORT, de Kamouraska, 4 X 30 arpents, au petit Camouraska, joignant au nord-est aux terres non concédées et au sorouest à François Autin.

13 octobre 1703 (gr. Chambalon) — Concession sous seing-privé de M. du Forillon à GABRIEL BOUCHARD, 6 X 40 arpents au petit Camouraska, en cas qu'elle n'ait esté donnée à une autre par mon père ou mon frère; il me doit faire 2 arpents de fossé sur mon domaine, led. fossé de 3 pieds de large et 3 pieds de profondeur.

21 juillet 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenave à PIERRE DUBÉ, de la Rivière-Ouelle, 4 X 30 arpents, au petit Camouraska, joignant au nord-est à un petit ruisseau qui n'a point de nom qui est le deuxiesme ruisseau le plus esloigné de la Grande rivière, et au sorouest (non indiqué).

18 juillet 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenave à JEAN JOLLET (Goulet), de St-Pierre, I.O., 4 X 30 arpents, au petit Camouraska, joignant d'un costé à Louis Martin et d'autre costé à (non indiqué).

18 juillet 1695 (gr. Chambalon) — Concession de M. de la Chenave à LOUIS MARTIN, de St-Pierre, I.O., 4 X 30 arpents, au petit Camouraska, joignant à (non indiqué).

18 octobre 1755 (gr. J.-C. Panet) — Vente de M. Claverie et ux (Marie-Anne Dupéré, fille de Jean-Baptiste Dupéré) à JEAN LÉBEL 5 arpents de front, sur la profondeur ordinaire, dans l'anse du petit Camouraska, autrement dit l'entrée des Pleines, joignant d'un côté les mineurs Lebel, et d'autre côté les héritiers de feu Saussié, au Sr Jean-Baptiste Dupéré appartenant par acquisition de François Ouellet par billet devant Auclair, ptre, le 9 mars 1741. (P.V. d'arpentage de Lefrançois, le 7 mars 1747).

LÉON ROY

LE CLERGÉ DE LA NOUVELLE-FRANCE

La nomenclature qui suit dressée sur des listes officielles donne les noms de tous ceux qui, de 1713 à quelques années après la fin du régime français, furent tonsurés puis reçurent les ordres mineurs, le sous-diaconat et enfin le diaconat. On peut présumer que tous ceux qui furent élevés au diaconat furent ensuite ordonnés prêtres, soit à Québec ou en France.

La liste donne aussi les noms de plusieurs Jésuites et Récollets.

Tonsures

Frère Pierre Laure, Jésuite, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Étienne Auclair, de Québec, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Pierre Auclair, de Québec, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Jacques Bizard, de Québec, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Michel Poulain, de Québec, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Alexandre Cloutier, de Québec, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Frère Antoine de Lino, Récollet, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Frère Luc Flammand, Récollet, à l'Hôpital général de Québec, 27 août 1713.

Claude Lavoie, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Louis Lepage, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

André Jorian, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Jean-Baptiste Armand, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Honoré Marchand, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Dominique Thaumur de La Source, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Joseph Voyer, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Joseph Chasle, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Frère Gélase de Lestage, Récollet, à la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713.

Pierre Caillet, à la cathédrale de Québec, 1er octobre (?) 1713.

Frère Gélase de Lestage, à la cathédrale de Québec, 2 novembre 1713.

Tilorier, à la cathédrale de Québec, 24 août 1714.

Tonto, à la cathédrale de Québec, 24 août 1714.

Paul-Armand Ulric, à la cathédrale de Québec, 8 novembre 1714.

Jean Dancelou, Jésuite, dans la chapelle de l'évêché, 4 octobre 1716.

Jean Mercier, à la cathédrale de Québec, 4 octobre 1717.

Joseph Resche.

Louis Maufils.

Alexandre de Saint-Simon.

Joachim Formel.

Jean-Baptiste Lacoudray.

Frère Louis-Hyacinthe Dumont, Récollet, à l'Hôpital général de Québec, 6 novembre 1717.

Frère Bernardin Levasseur, Récollet.

Pierre Hemard, à l'Hôpital général de Québec, 8 octobre 1719.

Jean-Baptiste Poulain.

François de Lacorne (14 ans, né à Port-Royal, en Acadie).

Pierre de Gannes (fils de Louis et de Marguerite Le-neuf, né en Acadie), 16 octobre 1719.

Charles-Antoine de Tonnancour (fils de René) 20 octobre 1719.

Roger Chrétien, Lachasseur.

Frère Bonaventure Liénard, Récollet à l'Hôpital général de Québec, 29 juin 1720.

Jean-François de Lamarche à l'Hôpital général de Québec, 11 août 1722.

Simon Foucault, 30 octobre 1723.

Frère Ambroise, Récollet.

Frère Michel, Récollet.

Frère Julien, Récollet.

Jean-Baptiste Brault.

Antoine Varin, à l'Hôpital général de Québec, 21 septembre 1724.

Frère Salvien Boucher, Récollet, 30 septembre 1725.

Jean-Baptiste Resche, Récollet, 30 septembre 1725.

Mathurin Jacquère, 15 mars 1725.

Michel Laforge.

Frère Bernardin Dalaize.

Eustache Chartier de Lotbinière, à l'Hôpital général de Québec, 5 avril 1726.

Simon-Alexis Angers, à l'Hôpital général de Québec, 2 février 1727.

Jean-Guillaume Butler, Jésuite, à la chapelle de l'Évêché, 5 février 1730.

Frère Louis-Joseph Gouyon, Jésuite, à la chapelle de l'évêché, 5 février 1730.

Louis Mariauchau d'Esgly, à la chapelle de l'évêché, 21 novembre 1731.

Pierre Laflau, à la chapelle de l'évêché.

Jean-Baptiste Noël, à la chapelle de l'évêché.

Ignace Levasseur, à la chapelle de l'évêché.

Frère Jean-Baptiste Barbel, Récollet, 25 mars 1732.

Frère François-Marie Carpentier, Récollet, à la chapelle de l'évêché.

François Petit, d'Orléans à la chapelle de l'évêché, 12 octobre 1732.

Eustache Chartier de Lotbinière, à la cathédrale, 6 mai 1735 (fils d'Eustache et de Françoise d'Avesne des Méloizes).

Marie-Joseph de Lacorne, (fils de Jean-Louis et de Marie de Contrecoeur).

Joseph-Romain Dolbec.

Marie-Louis M. Beaudoin.

Jacques Chefdeville.

Louis Mercereau.

Michel Gervais.

François Gillory.

Jean des Marquivion.

Pierre-Charles Gauvreau.

Simon Frichet (Fréchette).

Frère François-Ignace Cohade, à la chapelle de la campagne, 8 septembre 1735.

Frère Barthélemi Calpin, Jésuite, à la chapelle de la campagne, 12 septembre 1735.

Gervais Hodiesne, de Bayeux, 15 septembre 1735.

Thomas Blondeau, à la cathédrale, 20 septembre 1741.

Henri M. Caïen dit Lataille.

Morisseau.

Gaspard Dunière.

Frère Didace, né Claude Cliche.

Frère Hypolite, dit Antoine Hervieux.

Frère Maurice, né Jean-Louis Lacorne.

Frère Raphaël, né Jean-Baptiste Parent.

Frère Hypolite, né Louis-Claude Audet.

Frère Charles Buron.

Frère Étienne Carpentier.

Frère Louis-François Chartier de Lotbinière.

- Frère Justinien, né Louis-Alexandre Constantin.
Simon Raisenne, à la chapelle du séminaire de Québec,
25 novembre 1741 (?).
Jean-Baptiste Maisonbasse.
Claude Carpentier.
François Brassard.
François Petit.
Basilique (sic) Parent.
Augustin Desroches.
François Margane de Lavaltrie.
Frère Simon-Joseph de Beugni, de Tarbes.
Frère Fr. de Torviens.
Frère Alexis, né Joseph Féré Dubaron, à la chapelle des
Ursulines, 19 septembre 1742.
Frère Isidore, né Charles-Antoine Marsolet Lemyre.
Frère Félix, né Charles de Berey.
Frère Augustin, né Pierre de Touche.
Alexis Leclerc, à la chapelle du séminaire de Québec,
28 novembre 1742.
Ives-Ambroise Renoyer.
François Morisseau.
Pierre Gareau.
Pierre Chauffour.
Pierre Antoine Porlier.
Augustin Plante.
Charles-Ange Collet.
Basile Pépin.
Laurent Parent, à la cathédrale de Québec, 3 novembre
1744.
Charles Gareau.
Augustin-Frs Curot.
François de la Découmte.
Pierre Florence Petit.
Antoine Lagro, chapelle des Ursulines, 15 novembre
1746.
Guillaume Mercier.
Louis-Michel Guay.
Louis-Nicolas Godefroy de Normanville.
Antoine Morand.

- Charles des Bergères de Rigauville.
Louis-Paschal Sarrault.
Joseph Filion.
Louis-Marie Brassard.
François Duburon.
Pierre-Laurent Bédard.
François Cavalier (d'Apt), chapelle de l'évêché, 27 novembre 1748.
Mathieu Came Lataille.
Jean-Baptiste Gatien.
Ignace Desroches.
Charles-Madeleine Youville de la Découverte.
Antoine Proulx, à la cathédrale de Québec, 5 avril 1749.
Louis Lafontaine.
Gilles Cugnet.
François Maugé.
Frère Elzéar, Récollet à l'Hôpital général, 15 mai 1749.
Frère Joseph, né Carpentier, Récollet.
Médard Pétrimoulx, à la cathédrale, 17 septembre 1749.
Pierre-Régis Billard (de Paris).
Maurice Crépault, chapelle de l'évêché, 2 octobre 1750.
Pierre Renoubé, à la chapelle de l'évêché, 8 novembre 1750.
Jean-Thomas Valin.
Ignace Gamelin.
Pierre Marchand.
Louis-Michel Bériau.
Joseph-Ives-Hyacinthe Gatien, Jésuite, chapelle de l'évêché, 14 juillet 1752.
François Moriné (du Mans), Jésuite.
Joachim Franciscus Dervillé, Jésuite.
Joseph Truteau, à la chapelle du séminaire de Québec, 8 novembre 1753.
Michel-Marie Marcoux.
Jacques Hengan (d'Avranches).
Frère Luc, né Philibert Collet, Récollet, 22 novembre 1752.
François Borel (d'Avranches) à la chapelle de l'évêché, 27 novembre 1753.

Pierre-Clément Parent, à la chapelle de l'évêché, 21 novembre 1754.

Hypolite Filiou.

Jean-Baptiste-René Leridon de Sallières, (d'Orléans).

Frère Étienne, né Joseph-François, Récollet.

Charles-Antoine Parent, Récollet, 12 avril 1755.

Charles-Basile Campeau.

Jacques Larcher, à la chapelle du séminaire de Québec, 15 septembre 1756.

Jean-François Hubert.

Charles Duberger (d'Auch).

Frère Louis, né Jean Demers, Récollet, chapelle du séminaire de Québec, 21 septembre 1757.

Frère Ange, né Guillaume Masset, Récollet.

Frère Dominique, né Jean-Baptiste Pétrimoult, Récollet.

Pierre Panneton.

Joseph Couillard.

André Couillard.

Pierre Legras.

Jean-Philippe-René Novide.

Frère Emmanuel, né Veyssière, Récollet, à la chapelle des Ursulines, 22 septembre 1758.

François Dezéry.

Jean-Marie Verreau.

Pierre-René Hubert.

Charles-François Bailly de Massein.

Frère Jean-Joseph Casot, Jésuite (Lordieu), à la chapelle du Séminaire de Québec.

Frère Jean-Baptiste Noël (de Rouen) Jésuite.

Jean-Jacques Berthiaume, à la chapelle du séminaire de Québec, 20 septembre 1766.

Pierre Gibaud.

Jean-Baptiste Corbin.

François Lefebvre.

Alexis Maquet, Jésuite (d'Amiens).

Pierre Denaut.

Charles-François Lemaire dit Saint-Germain.

François Charrier.

- Joseph Martel.
Pierre-Mathieu Gamelin Maugras, à l'église paroissiale
de Montréal, 15 février 1767.
Jean-Baptiste Noël Pouget.
Jean-André-Guillaume Guillemain.
Louis Beaumont, à l'Hôtel-Dieu de Québec, 28 mai
1768.
Jean-Etienne Demeules, à la chapelle du séminaire de
Québec, 28 mars 1769.
Augustin-David Hubert, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu
de Québec, 3 novembre 1769.
Joseph Racine, à la chapelle du séminaire de Québec,
1er juillet 1770.
François Noiseux, à la chapelle du séminaire de Qué-
bec, 15 août 1771.
Charles-Joseph Brassard Deschenaux.
Antoine Gingras.
Pierre Conefroy à la chapelle du séminaire de Québec,
22 septembre 1771.
Jean-M. Fortin.
Louis Payet.
Jean F. X. Lefebvre.
Pierre-Joseph Compeau dit Lespérance.
Jean-Antoine Aide-Créquy.
Antoine Fouchèr, à la chapelle du séminaire de Québec,
5 juin 1733.
Thomas-Laurent Bédard, à la chapelle du séminaire de
Québec, 15 août 1773.
Charles-François Perreault, 15 août 1773.
Laurent-Joseph Bertrand.
Paul-Ambroise Bédard.
Pierre Picard.
Benjamin-Nicolas Mailloux.
Alexandre Pinet.
Pierre-René-Ambroise Martel.
Jean-Baptiste Dubois.
Joseph Verreau.
Jean-Baptiste Dumouchel.
François Derome dit Descarreaux.

- Louis-Antoine Hubert à la cathédrale de Québec, 8 septembre 1774.
Pierre Huot.
Pierre-Victor Archambault.
François-Xavier Dufault, à la chapelle du séminaire de Québec, 1er avril 1775.
Charles Perreault.
Bernard-Claude Panet.
Jacques Chauveau.
Jean-Baptiste Content.
Charles Faucher dit Châteauvert, à la chapelle du séminaire de Québec, 25 septembre 1775.
Jean-Baptiste Deguise, à la cathédrale de Québec, 21 novembre 1776.
Marie-Antoine Lemaire dit Saint-Germain.
Nicolas-Henri Gatin, à la chapelle du séminaire de Québec, 17 août 1777.
Jacques Guichaud.
Pierre-Nicolas Labadie, à la chapelle du séminaire de Québec, 19 octobre 1777.
Louis-Gabriel Lenoir dit Rolland, à la chapelle du collège de Montréal, 25 janvier 1778.
Joseph-Laurent Ducharme.
Pierre Lafond.
Jean-Baptiste-Guillaume Durouvray, à la chapelle du séminaire de Québec, 16 août 1778.
Frère Prisque-Amable Gagnon.
Noël Luiller.
Antoine Malouin.
Joseph-Marie Vézina.
Joseph-Maurice Jean.
Antoine Robert dit La Pommeray.
Thomas Kimber.
Joseph-Etienne Chorette, 20 décembre 1779.
Pierre-Antoine Collet (de Paris).
Jean-Baptiste Griault 14 août 1780.
Charles Écuyer.
Joseph-Octave Plessis.
Guillaume Mathieu de Lorimier.

Jean-Adrien Leclair.
Joseph-Michel Pâquet.
Nicolas Hamel.
Joseph Deschenaux, à la chapelle du séminaire de Québec, 23 décembre 1780.
Antoine Girouard, à l'Hôpital général de Montréal, 25 février 1781.
Bonaventure Alinotte, à la chapelle du séminaire de Québec, 4 octobre 1781.
Jean-Paschal Lanoix, à la chapelle du séminaire de Québec, 14 octobre 1781.
Antoine Lamothe.
Amable Prévost.
Joseph Roy.
Joseph Ducondu.
Frère Joseph Deguise.
Jean-Baptiste Huot.
Pierre Fréchette.
Laurent Aubry.
Jean-Baptiste Perras, 13 octobre 1782.
Paul-Louis Landriau.
Joseph-Marie Morin.
Jacques Sarreau, à la chapelle du séminaire de Québec, 18 octobre 1782.

(A suivre)

QUESTION

Avant d'être prêtre séculier Mgr Bailly de Messein ne fut-il pas Frère Récollet. Vers 1758, je vois un Frère Charles Bailly de Messein parmi les Récollets de Québec.

H. O. P.

LES ANCIENS "CAPOTS" DE FOURRURE

Les "capots" de fourrure, même ceux de chats sauvages, sont aujourd'hui le partage des gens en moyens. Il n'y a pas encore trois quarts de siècle presque chaque Canadien avait son capot de fourrure, les uns faits de peaux dispendieuses, les autres de peaux qu'on achetait pour quelques sous. Aujourd'hui, le capot de chat sauvage, partage jadis des gens pauvres, se vend à un prix plus élevé que les capots de loutre ou de castor de nos pères.

Il n'y a pas de doute que, avant l'arrivée des Français au Canada, les Sauvages se préservaient du froid à l'aide de capots de fourrure. Nos ancêtres ont donc emprunté la mode des capots de fourrure des Sauvages.

A l'origine, la loutre et le castor étaient en abondance dans nos forêts et les gens un peu en moyens se faisaient fabriquer des capots de loutre ou de castor. Aujourd'hui, la loutre et le castor sont devenus d'un prix si élevé que le capot universellement en usage est celui de chat sauvage et encore est-il d'un prix qui ne permet qu'aux fortunés de s'en servir.

Dans ses *Voyages et Mémoires sur le Canada*, l'ingénieur Franquet écrit: "Quand les Canadiens voyagent l'hiver, ils se précautionnent beaucoup contre le froid; à cet effet, ils prennent des souliers sauvages, faits seulement de peaux de chevreuil et garnis en dedans d'un chausson de laine, portent des bas drapés, se couvrent le corps d'un capot de castor, le poil en dehors, et la tête d'un casque de peau de martre".

Puis, M. Franquet explique pourquoi les Canadiens préféraient les capots dont la fourrure était *en dehors*: "Ils prétendent, dit-il, que le froid pénètre moins les souliers sauvages que d'autres français que ci-devant ils portaient le capot de poil en dedans mais que les Sauvages leur avaient fait entendre que la nature en le mettant en dehors des animaux pour les garantir des rigueurs du temps, indiquait que pour avoir plus chaud, il fallait en user de même (1).

(1) Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*.

UNE SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DANS LA NOUVELLE-FRANCE

C'est Bougainville qui nous parle d'une société littéraire fondée dans la Nouvelle-France. Dans son Mémoire de 1757, il constate qu'on s'est peu occupé de l'éducation de la jeunesse, "qui ne songe qu'à s'adonner de bonne heure à la chasse et à la guerre". "Cependant, ajoute-t-il, outre des écoles particulières, les jeunes gens vont apprendre un peu le latin aux Jésuites de Québec. Messieurs du séminaire de Québec tenu par des prêtres des Missions Étrangères, ont un pensionnat avec des répétiteurs, et les jeunes gens vont au collège des Jésuites. Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice qui sont à Montréal ont aussi un prêtre qui s'occupe à montrer le latin à quelques jeunes gens".

Et, ici, Bougainville donne la maigre information suivante: "En, il se forma une société littéraire par les soins de Messieurs de" On avouera que comme information la phrase de Bougainville manque de détails. Quelle était cette société littéraire? Quels étaient ses fondateurs? Jusqu'ici, aucun chercheur n'a pu le dire.

Consolons-nous du peu de précision de Bougainville par l'éloge qu'il fait du parler canadien d'alors: "Il faut convenir, dit-il, que malgré ce défaut d'éducation, les Canadiens ont de l'esprit naturellement, et parlent avec aisance, ils ne savent pas écrire, leur accent est aussi bon qu'à Paris, leur diction est remplie de phases vicieuses empruntées de la langue des Sauvages ou des termes de marine appliqués dans le style ordinaire..."

UN CUISINIER MÈMBRE DU PARLEMENT

Les cuisiniers peuvent être membres de notre Parlement et de nos différentes législatures comme les autres citoyens, la loi leur donne ce droit comme aux avocats, aux médecins,

aux marchands. Mais, comme question de fait, un seul cuisinier a fait partie de la Chambre d'Assemblée.

Alexandre Menut, Français d'origine, était passé en Angleterre probablement à cause de sa religion. Il se fit cuisinier. Le général Murray goûta un de ses bons plats, le trouva de son goût et, lorsqu'il fut nommé gouverneur de la Province, il fit venir Menut pour s'occuper de ses casseroles.

Après le départ du gouverneur Murray pour l'Angleterre, Menut, se plaisant dans le pays, accepta de servir le gouverneur Carleton en la même qualité de cuisinier.

En 1768, cependant, Menut décida de voler de ses propres ailes et il ouvrit une auberge à la haute ville de Québec, rue de l'Evêché, où il servait des repas aux gourmets de la capitale. Nous voyons par la *Gazette de Québec* qu'à l'occasion Menut laissait son auberge pour servir des repas à domicile.

C'est de 1796 à 1804 que M. Menut représenta le comté de Cornwallis à la Chambre d'Assemblée. Il ne semble pas y avoir brillé. On peut avoir le tour de faire mijoter de beaux plats et ne pas avoir le don de l'éloquence.

Après 1804, nous perdons Menut de vue. Serait-il retourné en Angleterre ou en France? Nous savons que sa veuve, Marie Deland, décéda à Simpson, rivière Saint-François, le 13 janvier 1825.

LES "PETITES VUES" À MONTRÉAL

C'est vers 1904 que les premières "petites vues" firent leur apparition à Montréal.

M. Robert Rumilly dit à ce sujet dans le onzième volume de son intéressante *Histoire de la province de Québec*:

"Le cinéma naissait à peine. Les premières "photographies en mouvement" se projetaient sur les écrans, au parc Sohmer, en intermèdes des vaudevilles, et aux "Soirées de famille" du Monument National pendant les entr'actes".

